AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_198-DE
Reçu le 08/12/2023

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Lucas – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_198-DE
Reçu le 08/12/2023

DELIBERATION N° 2023 /198 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 30 NOVEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Décision Modificative N°2 du Budget Annexe SPANC

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires 2023 du Budget annexe SPANC afin d'ajuster les dépenses de fonctionnement suivantes :

Afin de compenser l'augmentation du point d'indice et la mise en place de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat », il est proposé d'augmenter les crédits du compte 6215 « personnel affecté par CL de rattachement » (chapitre 012) pour un montant de 3 000 €, équilibré par une diminution du chapitre 011 « charges à caractère général », compte 6256 « missions » pour le même montant.

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	6256		Missions	- 3 000.00 €	
012	6215		Personnel affecté par CL de ratt.	+ 3 000.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				**0.00 €**	**0.00 €**

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 52
Votes contre :0
Abstentions : 0

Publié le 12 /12 /2023

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 08/12/2023 11:21:30